

Dominique Venturini (1925-2022)

Un cheminement tortueux mais accompli

Dominique nous a quittés. Dominique Venturini, c'était son nom ; elle a été, de 2008 à 2017, la Présidente de l'Association "*Plein Jour*" qui, en 1998, a pris la suite de l'Association *Claire Voie*, elle-même créée en 1993 par Odette et Jean Desfonds. Son but : venir en aide aux compagnes de prêtres – et elles sont nombreuses alors – et lutter contre cette règle inhumaine et dangereuse du célibat imposé à ceux qui se proposent pour exercer une fonction dans cette église.

Dès son départ dans la vie, une enfance difficile. « Ma mère, infirmière, ne voulait pas d'enfant. Aussi « dès mes dix-huit mois, elle m'a larguée » écrit-elle. Elle est recueillie par la demi-sœur de sa mère ; mais les deux sœurs ne s'aimaient pas ! Elle se retrouve alors dans un petit village du Nord. Son père lui rend visite de temps à autre et il lui apporte alors pléthore de livres. Pièdre compensation ; mais « Je lui dois mon goût pour la lecture ! » Elle a 4 ans quand ses parents divorcent ; on le lui fera sentir toute son enfance, notamment à l'école libre. Le curé la salue avec ces mots aimables : « Tes parents sont divorcés ; ils sont en état de péché mortel ; ils iront en enfer tous les deux ! » L'enfer, c'est quoi ce truc pour un enfant de 8 ans ? Et encore ne savait-il pas qu'elle avait été conçue hors mariage, ce qui était très mal vu dans ce milieu catho-conservateur nordique d'avant la guerre. « Et moi, je me sentais comme une enfant du péché. Ainsi, c'est sur la terreur qu'est basée notre relation à dieu, ce juge impitoyable. »

A 14 ans, sa mère qui l'avait abandonnée lui rend visite. Dominique ne la reconnaît que grâce à quelques photos d'elle qu'elle a trouvées. Elle lui propose de venir habiter avec elle : « Non, madame, je ne vous connais pas » lui répétera-t-elle par trois fois, la mort dans l'âme. Et elle refusera de partir avec elle. Le désert affectif !

Puis c'est la guerre, l'invasion, l'occupation, la traque des juifs, les horreurs qu'on lui décrit. « Dieu ne peut pas avoir voulu ça ! » Elle abandonne la foi.

A 17 ans elle est amenée par une copine à un cours de métaphysique. L'aumônier qui l'assure la remarque et lui confie la responsabilité d'un groupe de plus jeunes afin de leur lire et commenter les évangiles ; elle y trouve de la saveur mais surtout, elle retrouve de la chaleur dans ce milieu ; elle revient à la foi et, même, décide progressivement d'un « don total de sa personne à Dieu. » Après quelques expériences

d'enseignante, à 21 ans, forte de sa majorité et un peu par défi, elle rentre au couvent des dominicaines. « C'est la pire des choses qui pouvait m'arriver, lui dit son père. Tu as donc peur de la vie ? J'aurais préféré que tu sois fille mère ! » ce qui était vraiment très mal vu à l'époque. Avec lui aussi, les relations sont rompues.

Elle entre donc au couvent. Durant son année de postulante, elle est un peu désemparée devant des habitudes étranges (on ne porte pas de culotte par signe de pauvreté ! on ne prend une douche qu'enveloppée d'une grande chemise de nuit pour ne pas voir son corps...) si bien qu'elle se découvre « comme un ethnologue qui, ayant découvert une nouvelle tribu, s'attache à en étudier les mœurs archaïques, dit-elle ! » Après avoir prononcé ses premiers vœux, elle est chargée d'enseignement comme professeur de français et d'anglais. Peu de religieuses avaient alors ce bagage-là ; elle retrouvera du plaisir avec ses élèves mais aussi avec la compagnie des guides qu'elle a créés malgré de nombreuses embûches. Viendront ensuite des mutations en séries. La frustration dans son désir d'enfant la tenaille ; mais surtout la surcharge de tâches qu'on lui a confiées ou plutôt imposées provoque une grande fatigue et des crises d'asthme ; son vœu d'obéissance sera vécu plus comme une corvée que comme une vertu. Lorsqu'elle se permet de donner un avis sur une question, elle s'entend dire par sa prieure : « Vous, vous obéissez ; vous n'avez pas la grâce pour juger. » C'est sans appel !

Lors de la construction d'un nouveau collège technique, elle apprend par sa prieure qu'elle en sera la directrice. Elle attire son attention sur son manque d'expérience ; rien n'y fait sauf qu'elle apprend du même coup : « Je vais vous déclarer auprès de l'Académie comme directrice du nouveau collège, mais vous n'en exercerez pas la fonction. C'est sœur X qui exercera la direction et la gestion. » La sœur X n'avait pas les diplômes suffisants pour assurer officiellement cette fonction. A genoux devant sa prieure – c'était la règle à l'époque ! – Dominique objecte ; elle ne comprend pas cette mise à l'écart. La supérieure monte le ton : « Ou vous obéissez ou vous partez. » C'est l'ultimatum ! Dominique, au tempérament fier, se sent bafouée dans sa dignité. Femme de paille, elle, jamais ! Elle n'entend pas participer à cette tromperie auprès de l'Education nationale. Elle ne peut accepter une telle décision. Un souffle de révolte monte en elle ; en une fraction de seconde, elle s'entend dire « Je pars ! »

Mais elle n'a rien prévu. Elle se retrouve sans le sou : les religieuses n'ont pas de porte-monnaie ! A sa demande d'un petit pécule pour démarrer dans cette vie toute nouvelle pour elle, on lui répond « Nous ne vous devons rien ! » Le Canon 702 alinéa 2 précise pourtant que « l'institut gardera l'équité et la charité évangélique à l'égard du membre qui en est

séparé. » Combien de religieuses ont quitté leur congrégation ou en ont été expulsées sans aucun secours de départ ? (1)

Elle découvrira plus tard qu'elle n'a même pas été déclarée à la Sécu et elle devra racheter sur ses propres deniers 17 ans de cotisations, comme ce fut le cas de beaucoup de religieuses ou de religieux, mais aussi faire face au défi de la réinsertion socioprofessionnelle. Comment le peuple chrétien pourrait-il découvrir dans ces formes de vie communautaire que sont les couvents des havres de solidarité et d'humanité ? Dans la même période que pour les prêtres, c'est-à-dire 62-70, nombre de religieuses ont quitté leurs congrégations. On n'en parle peu. Il est assez étonnant de constater que ce phénomène a fait l'objet de très peu de recensions. Dominique ne sera pas attiré par ce travail. Pour le moment il faut chercher un gîte et un travail.

Un dominicain, le Père Perrin, lui communique une petite annonce : un religieux lazariste entreprenant cherche une directrice pour la création d'un collège professionnel à Port-Saint-Louis du Rhône. Elle sera cette directrice improvisée pour les enfants en difficulté des dockers de Fos sur mer. Professeur de français et d'anglais, elle sait faire mais diriger un collège, découvrir les programmes, embaucher les professeurs, organiser le planning pour élèves et professeurs, garder le contact avec les parents, diriger un Conseil d'administration ? Il faut s'adapter. Elle y découvre le monde ouvrier avec des gens de toutes nationalités attirés par l'industrialisation du site ; 27 nationalités. Le CET sera non confessionnel ; c'est la solution pour ne pas donner d'argument contre à la CGT présente ici à tous les échelons de la vie sociale.

La relation de travail avec Jean-Marie, le lazariste, dans des conditions difficiles, se transformera progressivement en amitié ; et puis, un jour, sans prévenir, il osera la prendre dans ses bras. « Un amour a jailli entre nous, lui écrit-il, et il ne servirait à rien de le nier. » Mais chaque fois qu'une nuit les rapproche, il déclare très sérieusement : « Il va falloir aller se confesser ! Toute déviation dans cette continuité de mon amour pour le Seigneur serait nécessairement ressentie comme un reniement de moi-même et de ma vie. Je sais que je n'y trouverai pas la joie. » Cette notion de péché appliquée à l'amour lui fait horreur ! Plaisir coupable, l'éternel complexe de la chrétienté ! Pourquoi opposer l'amour de Dieu à l'amour humain ? Elle ne comprend pas et se désespère. Il s'avère bâillonné par les interdits religieux mais, de plus, il fera passer toutes les responsabilités qui lui sont proposées avant même sa compagne : de Port Saint Louis à Paris, puis Bordeaux et Périgueux. « Entré au séminaire à 10 ans, on l'a mis sur des rails. Il ne les a pas quittés. » Deux jeunes pères lazaristes qui vivaient avec Jean-Marie au presbytère dénoncent ses fréquentations féminines au près du Provincial. Il accourt pour juger sur place. L'archevêque de Marseille est consulté : faut-il éloigner le

coupable ? « Pas question de l'éloigner. Je l'estime. Non, je le garde ! » La qualité du travail engendré à Port Saint Louis a été reconnue. Les deux bons pères n'ont plus qu'à faire leur valise ! Rare sentence aussi bien tombée !

Elle suit Jean-Marie lorsqu'il est nommé supérieur du Séminaire de Périgueux. « Quand il vivait au milieu des dockers, prenant part à leurs combats, c'était un homme, tout simplement ; Il n'avait pas honte de se montrer amoureux, même s'il était contraint de se cacher... Ainsi, condamnée aux rencontres furtives, je suis la compagne clandestine et solitaire. » « Pourtant, dit-il, « Je me sens porté par cette affection qui est le soleil de ma vie. Et tout le reste (comprenez la relation sexuelle) n'est que l'expression maladroite, incomplète et fugace de cet amour. » Elle commente : « Son éducation religieuse lui a fait mépriser son corps, source de tentations. » Avant d'aider les compagnes, Dominique en aura vécu intensément les tiraillements. « Il a allumé en moi un incendie qui me dévore et contribue à me tendre au maximum. Mais il ne se rend pas compte de ma frustration. Il ne possède aucune expérience dans ce domaine et, par pudeur, je n'ose pas le lui avouer; je ne veux pas faire pression sur lui. » Un jour elle ajoutera « Je ne veux pas le perdre. » Dominique réentendra bien des fois ce refrain plus tard. Pour l'instant, cela se traduira pour elle par une dépression et un décollement de rétine !

Sans travail alors, elle va se passionner comme visiteuse de prison. Bouleversée par la manière dont les parents de prisonniers attendent dans la rue, par tous les temps, avant de pouvoir accéder au parloir, elle crée une association d'accueil. Les détenus doivent en choisir le nom ; elle s'appellera l'Arche. Elle va découvrir tous les méfaits de cette vie enfermée. « La prison, telle qu'elle fonctionne actuellement dépersonnalise ; elle prive de toute initiative ; elle déresponsabilise les individus par rapport à eux-mêmes, leur famille, leur travail, leurs engagements sociaux, notamment par rapport aux victimes; elle empêche l'homme de devenir lui-même. Ceux qui en sortent, c'est bien souvent la haine au cœur et la violence au poing. » Pour entrouvrir la fenêtre, elle leur fait jouer une pièce devant toute l'administration pénitentiaire et les prisonniers. Succès. « Nous nous sommes sentis exister, lui disent-ils. Nous étions redevenus quelqu'un et pas seulement un numéro d'écrou. » Elle prolongera cet engagement à Marseille quelques années plus tard.

Un jour, Jean-Marie, le compagnon, est élu supérieur de la Province du midi. Encore une fois, il ne refuse pas. Elle écrit : « Lui qui avait vécu au milieu des dockers du Port de Marseille, on l'a extrait de la pâte humaine pour le réintroduire dans la bulle ecclésiastique. Autrement dit, on l'a mis en conserve, dans un milieu stérilisé. Il est devenu rigoriste. Nous devons vivre comme frère et sœur. Inhumain ! » Lui-même, dans un moment de grande confiance, confessera : « l'Église m'a empêché d'être un homme,

avec une profession, une femme et des enfants... Peut-être aurais-je envisagé une nouvelle orientation de ma vie si j'étais plus jeune ; mais aujourd'hui, je suis dans ma 54^e année. »

Vient enfin le moment de sa retraite et l'espoir d'un partage sans tiraillement ; mais le compagnon tombe malade. Son ordre religieux n'a plus rien à lui reprocher lorsqu'il s'installe définitivement chez elle. Il lui accordera, dans une dernière intimité, "la grâce" de finir avec elle seule ses dernières années et ses derniers jours.

En 2008, Dominique prend la responsabilité de l'Association « Plein Jour » restée en sommeil pendant 5 ans et elle me propose d'y travailler avec elle. Elle s'y donne à temps plein, multiplie les contacts, sans plaindre ses mails et ses coups de fil ; il faut écouter les récits de vie, accompagner, encourager, remonter le moral de multiples compagnes, mettre en confiance car la discrétion absolue est la règle fondamentale. Les compagnes ne veulent surtout pas mettre en difficulté leur ami.

Quand des compagnes se laissent trop facilement manipuler au gré des circonstances, parce que les exigences de leur propre vie ne pèsent pas lourd dans la balance, elle leur rappelle leur dignité de femme. Un jour, je lui demande combien de compagnes elle suit de près, par des contacts quasi hebdomadaires; elle fait le compte : 25, me dit-elle. Sur une carte de France, elle pointe les adresses de toutes les personnes qui se sont signalées; le panneau en est entièrement couvert. Il y en avait dans toute la France, et plus tard aussi en Afrique ou ailleurs. 220 au total. On y découvre des situations impossibles. Gabrielle est professeur d'université. Elle se retrouve avec son compagnon le weekend seulement. Le lundi matin, c'est la séparation ; rendez-vous au prochain WE. Mais un jour, au rendez-vous suivant, personne. Etrange ! Gabrielle téléphone au couvent. C'est le supérieur qui lui répond : « Le Père X vous demande de ne plus l'appeler et de ne plus le harceler. Si vous continuez, une plainte sera déposée contre vous pour harcèlement. » Gabrielle tombe de haut ! Elle ira le chercher ailleurs en France dans d'autres couvents de la communauté, puis en Belgique. Elle le retrouvera au Québec. Par une chance inespérée, elle parvient à passer à travers les mailles du filet et à lui parler. « Tout ce qu'on t'a raconté est du mensonge. Mon amour t'accompagnera toujours » lui dit-il. Pour se les approprier, l'institution se défend en broyant des vies.

Dominique pestait contre ces prêtres qui imposent à leurs compagnes une vie en miettes, mais surtout contre cette hiérarchie qui refuse de reconnaître les réalités et persiste dans son erreur. Une femme confessera avoir vécu 37 ans de compagnonnage ; lui ne s'était jamais décidé à faire le pas. Le beurre et l'argent du beurre ! Tel autre refusera de reconnaître son enfant avant sa mort. Ce n'est qu'en lisant son

testament que sa fille apprendra qu'il la reconnaît mais le testament avait été écrit des années auparavant : il n'avait jamais eu le courage de le lui dire oralement. Il devait pourtant comme ses confrères annoncer en chaire la parole : la vérité vous rendra libre ! Aujourd'hui 6 prêtres sur 10 n'assumeraient pas leurs responsabilités : personnelles, juridiques, morales et financières.

Et que penser de cet évêque, au demeurant sympathique, qui écrivait à la compagne d'un couple (et de quel droit à elle ?), couple pourtant marié civilement depuis plusieurs mois mais non religieusement : « Vous devez continuer à vivre comme frère et sœur ! » Dur dur la laïcité ! Sale habitude que de vouloir s'introduire en quelque sorte dans les chambres à coucher !

En s'appuyant sur les conseils de gens plus avertis et ainsi que sur le "*Trombinoscope des évêques de France*" publié par les Editions Golias, nous écrivons à une douzaine d'évêques choisis pour leur ouverture afin de leur parler des constats et des actions de *Plein jour*. Sur douze, trois réponses. Les deux premières : un accusé de réception, très anonyme, du genre chef d'entreprise ! La troisième : « Je transmets au vicaire épiscopal chargé du clergé. » Le vicaire en question a oublié de donner suite ! Un comportement tout au moins incorrect, sinon dédaigneux qu'on n'attendrait pas de ce côté-là ! Il est évident qu'ils n'ont rien à apprendre, ces évêques, sur l'état du clergé, ou presque rien. Il est vrai qu'ils sont aux premières loges pour constater son amenuisement chaque année, entre les décès et les départs au son de « J'ai choisi la liberté », comme l'écrivait Victor Kravchenko. Dominique pestait contre cette absence de dialogue. A défaut d'information sur la santé morale de leur clergé, on aurait pu tout au moins les inviter à adopter un comportement plus humain envers ceux qui osent faire à 30 ou 40 ans des choix qui engagent leur vie, même si ce choix apparaît à l'évêque comme une bifurcation. Et que dire des médisances et des calomnies qui visent à salir la réputation de celui qui part. Tel un confrère, certainement très informé sur l'avenir, osant aller dire à la belle-mère d'un jeune couple : « Vous verrez. Ça ne tiendra pas. » Jusqu'au questionnaire du document destiné à demander la radiation de l'ordre clérical (auparavant on disait ' la réduction à l'état laïc' !) où le préposé de l'évêché vous propose de choisir parmi vos motifs de départ ; c'est du genre « j'ai été poussé par ma mère ou par mon confesseur pour être prêtre mais je n'ai jamais eu la vocation » ou bien « des situations d'instabilité affective, des dépressions, mais aussi des crises de la foi, des conflits avec des supérieurs ou des difficultés avec le magistère ». Il fallait bien trouver une mauvaise cause pour expliquer ce départ à défaut d'en chercher les vrais. Pour le prêtre partant, il est dur de passer du stade où l'évêque vous écrivait « Cher ami » jusqu'à s'entendre un jour privé de ministère, voué aux gémonies et

à l'enfer ! Et si la décision de priver ou non un prêtre de son ministère venait de la communauté et non de l'évêque ? Il faut bien reconnaître que sur ce point l'opinion a bien évolué. On sait par ailleurs que 65 à 70 % des catholiques sont favorables au ministère de prêtres mariés. Aujourd'hui l'information circule. On sait aussi que certaines communautés ont réussi à conserver leur prêtre une fois marié, quelques fois avec l'argument : « pourvu qu'il n'y ait pas scandale chez les fidèles », autrement dit puisque les fidèles l'acceptent !

On se rappellera tout de même que le deuxième Concile de Latran, celui qui déclarera invalides les mariages des prêtres, ne date que de 1139. Ce qui veut dire que la chrétienté a fonctionné avec des prêtres mariés jusqu'en 1139 et nous ne sommes qu'en 2022 ! Le grand historien André Vauchez estimera qu'à la fin du Moyen Age (fin 15^e siècle), on trouvera encore dans certains pays européens 50 % de prêtres mariés ou vivants en concubinage. Et que penser de certains prêtres africains dont un évêque disait, paraît-il, « Notre problème n'est pas le fait pour nos prêtres d'avoir une compagne ; le problème, c'est quand ils en ont deux ! »

Une religieuse est enceinte ; ça arrive ! Véronique est jeune : on la transfère de Suisse en France dans une clinique spécialisée tenue par des religieuses, spécialisée pour recevoir les femmes enceintes d'un prêtre ou d'un religieux. Elle y travaillera, sans salaire bien sûr, comme aide-soignante, mais sans aucune formation, pour les petites et sales besognes. On lui a auparavant confisqué son passeport de peur qu'elle ne fugue et la supérieure a pris soin d'interdire à tout le personnel d'engager avec elle la moindre conversation ! Quelle humanité ! On ne fait pas mieux dans certaines sectes. Le jour de l'accouchement, Véronique ne verra pas son enfant. Elle ne saura même pas si c'est un garçon ou une fille. L'enfant sera dirigé vers une « bonne famille chrétienne ». Elle n'accueillait d'ailleurs que des enfants de prêtres; précaution sanitaire ! Véronique découvrira fort tard que les procédures d'adoption ont été faites sans son accord ; sa mère aurait dit oui ! Une fois sorti de ce carcan, un avocat ne parviendra pas à faire annuler cette adoption illégale. Après l'avoir cherché longtemps, elle ne rencontrera sa fille – car c'était une fille – que garce à un subterfuge dans une école maternelle.

Dominique entendait tout cela ; elle demandait aux compagnes d'écrire leur histoire. Ecrire est une thérapie ! Certaines refusaient : « Il vient de décéder. C'est trop frais. La douleur du départ est encore trop vive. » Ou bien « Je ne suis pas prête pour écrire. J'ai encore la rage contre cette église. » En bon professeur de français, elle tenait énormément à la publication d'un Bulletin trimestriel, indispensable outil de liaison avec les compagnes et les sympathisants. Elle y passait beaucoup de temps, mettait tout son cœur à retranscrire chaque fois un témoignage au moins; outrepassant même les règles de l'édition, elle cherchait à y inclure

des extraits de bouquins, des chansons ou des poésies qui lui paraissaient pouvoir apporter un peu plus de chaleur et de lumière. C'était une passion pour elle ! Elle avait su obtenir du Maire de sa commune des conditions particulières pour son édition, ce qui soulageait bien nos finances ! Je m'en étonnais toujours mais elle avait su être convaincante. Pour les compagnes elle était une oreille et un cœur ; elle parlait d'expérience. Son grand regret : avoir été privée d'une vie d'épouse et de mère. « Ce fut une mutilation de ma féminité, dira-t-elle », regret partagé par bien des compagnes clandestines.

Afin de faire mieux connaître *Plein Jour*, nous créons un Site <https://plein-jour.eu> Il permet de diffuser le message dans le grand public et de le tenir au courant ; mais hélas ! sur le plan de cette règle disciplinaire, il ne se passe pas grand-chose, sinon des demandes de plus en plus pressantes. Nous diffusons par le Site chacun des Bulletins.

Impossible de relater les nombreuses émissions radio ou télé où elle a accepté de contribuer. Cela faisait partie de l'autre mission de *Plein Jour* : lutter contre cette règle du célibat imposé par la hiérarchie à ses prêtres ; mais, cette fois, en se tournant vers le grand public et notamment, bien sûr, vers ceux qui se sentent encore concernés par l'évolution de cette église. Mais elle se refusait aux journalistes qui recherchaient plutôt dans les témoignages les côtés scabreux et le sensationnel. « Le pape qui en 1139 a aligné les prêtres sur la même discipline que les moines, écrit-elle, a promulgué une loi injuste. Elle est contraire aux droits de l'homme. C'est un abus de pouvoir. Nul ne peut s'arroger le pouvoir d'imposer un état de vie à qui que ce soit ; le christ lui-même ne l'a pas fait ; les apôtres étaient mariés et il ne leur a pas demandé de quitter leurs femmes. Nos frères orthodoxes sont-ils moins prêtres parce qu'ils ont femmes et enfants ? »

L'émission de télé récente (2) *Célibat des prêtres, calvaire de l'Eglise* diffusé sur la chaîne Arte a dévoilé d'autres situations et d'autres contradictions. C'est en confessant des prêtres lors d'une retraite spirituelle que Pierre découvre le grand nombre de prêtres engagés dans des relations clandestines ou dévorés par les démons de la chair. Lui-même en est ébranlé. Il quittera le ministère en 2010 pour fonder sa famille.

En Allemagne, Wolfgang et son ami théologien protestant vivent en couple au sein d'une communauté paroissiale. « On sait mais dans la mesure où il n'y a pas de scandale, personne ne dit rien; en haut lieu, le diocèse préfère que la paroisse soit entre de bonnes mains et géré par des gens heureux plutôt que par des gens malheureux qui ne peuvent pas s'épanouir dans leur vie personnelle. »

Et encore : l'évêque convoque Bernard suite à des bruits qui courent « J'ai appris, dit-il, que vous aviez une fille. » La réponse du prêtre prêterait

plutôt à sourire : « Non, monseigneur. Pas une fille mais deux ! » Illico le prêtre est suspendu de ministère. Il intervient aujourd'hui comme prédicateur dans la paroisse protestante qui l'a accueilli. Le même documentaire ouvrira d'ailleurs certaines fenêtres sur des initiatives de fidèles qui se décident ensemble à être des acteurs de leur vie communautaire.

La dernière chose que nous avons réussi à faire ensemble, c'est la publication d'un gros livre à partir des très nombreux témoignages de compagnes ou de prêtres rassemblés. Son titre : *Des compagnes de prêtres témoignent* (4). Lorsque je lui en ai reparlé durant son récent séjour en Ehpad, entre deux moments de délire, elle exprimait avec un grand sourire sa joie profonde qu'on ait pu le réaliser. Nous avons ensemble achevé sa rédaction juste la veille de sa dernière chute.

Dominique est partie, bien entourée grâce à la mise en place d'une liste WhatsApp qui lui apportait – et nous apportait – des nouvelles quasi quotidiennes. Le problème des compagnes est loin d'être résolu tant que cette église particulière qu'est l'Eglise catholique romaine persistera dans cette erreur d'imposer le célibat à ceux qui acceptent d'y accomplir une fonction.

On pâlit de honte quand on lit - je cite l'article : « En 2017, Sarah Mullally a été désignée évêque de Londres par l'Église anglicane, une première dans la capitale britannique pour cette institution où les femmes peuvent toutefois accéder à l'épiscopat depuis 2015. » (extrait de *La Croix*). Aucun doute que les prières de ces femmes parviennent aussi jusqu'aux cieux !

Dominique, tu te souciais grandement des choses de l'esprit au point d'engager un coach spirituel. Dieu sait le nombre de livres que tu as rassemblés sur la question et de débats que nous avons eus ! Jésus de Nazareth était pour toi familier mais pas cette église.

Dors en Paix, Dominique!

Le déni et la lutte continueront encore pendant des décades jusqu'à ce que l'amour ait enfin le dernier mot.

Jean Combe

(1) <https://africa.la-croix.com/anciennes-religieuses-le-defi-de-la-reinsertion-socioprofessionnelle/>

(2) <https://www.arte.tv/fr/videos/097605-000-A/celibat-des-pretres-le-calvaire-de-l-eglise/>

(3) Nombre de citations sont extraites de *L'impossible voyage*, le livre que Dominique a consacré à son parcours.

(4) On trouvera de nombreux autres témoignages dans l'ouvrage *Des compagnes de prêtres témoignent*, Editions Golias. 2018

